

Mise en ligne : 30 janvier 2022.
Dernière modification : 24 novembre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

Maurice GASSIER, ingénieur des Travaux publics, banquier

Né le 1^{er} septembre 1880 à Barcelonnette (Basses-Alpes).
Fils d'*Adrien* Honoré Gassier (1842-1919), banquier, et de Marie Thérèse Trotabas.
Neveu de Hippolyte Aimé Gassier, député, puis sénateur des Basses-Alpes,
et de Marie Gabrielle Gassier, mère de Paul Reynaud (1878-1966), président du conseil.
Marié le 14 mai 1906 avec Hélène Rossignot (1885-1970) dont :
— Adrien Gassier (1907-1972), agent des Messageries maritimes, en poste à Haiphong (1950-1953) :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Messageries_maritimes-Indochine.pdf
— François (?-1968), marié à Hélène Barthélémy (1921-1955), puis Chantal Grawitz (1912-2011),
— Charlotte (1912-2011) mariée avec René Louppe, fils du pdg de Fives-Lille, son successeur au conseil des Sucrieries brésiliennes,
— Noémie (1913-1975)
— et Monique (Paris XVI^e, 2 déc. 1920-Toulouse, 30 sept. 2008)

Polytechnique, École nationale des Ponts et Chaussées.
Ingénieur à Béziers (Service ordinaire et hydraulique agricole)(1^{er} juillet 1904-1^{er} mai 1906),
à Draguignan (Service ordinaire et vicinal)(1^{er} mai 1906-16 février 1908),
à Marseille (Service maritime)(16 février 1908-2 août 1914),
Commandant d'une compagnie de cantonniers (15 novembre 1914),
Direction du service routier d'un corps d'armée (10 février 1915),
État-major de la direction des étapes et services de la III^e Armée (15 juin 1916),
État-major de la direction des étapes du Groupe d'armées du Nord (10 janvier 1917),
Exploitation militaire des voies navigables (25 janvier 1917).
En situation de disponibilité pour convenances personnelles (*JORF*, 20 mars 1919).

On le retrouve à Paris, avenue d'Eylau, 28 :

Directeur des Grands Travaux de Marseille (1919-1926) :
administrateur de la Société des Tuileries et briqueteries de l'Artois (février 1920),
de la Compagnie de constructions civiles et industrielles (mars 1921),
de la Société du Béton Monolithe (septembre 1921),
de La Construction Africaine (mai 1922),
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Construction_africaine.pdf
et de la Société des Coffres « Cheops » et Meubles en ciment armé (octobre 1924),

Banquier (successeur de son père)
Banque Maurice Gassier et Cie, à Barcelonnette
Président de France-Congo (septembre 1919),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/France-Congo_1919-1939.pdf
administrateur de la Société des laques industrielles et scientifiques (1927),
de la Compagnie du Fibro-Glutéor, Paris : papeterie-cartonnerie (mars 1928),
de la Compagnie soudanaise (1928),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Compagnie_Soudanaise.pdf
de la Société des établissements Mas (S.E.M.) à Douala (Cameroun)(1931),
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/Ets_Joseph_Mas-Douala.pdf
de Tulipia, Paris : récipients en papier-carton (janvier 1931)

NOMMÉ *IN EXTREMIS*
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS DE L'INDOCHINE
PAR PAUL REYNAUD, MINISTRE DES COLONIES, SON COUSIN.

Accompagna dans leurs tournées cinq gouverneurs généraux
(Pasquier, Robin, Brévié, Catroux et Decoux),
prononça de nombreux, longs et ennuyeux discours d'inauguration,
intervint aux séances du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de
l'Indochine

MINISTÈRE DES COLONIES

Inspection générale des travaux publics de l'Indochine.

RAPPORT
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(*JORF*, 19 février 1932, p. 1866)

Paris, le 16 février 1932.

Monsieur le Président,

M. Pouyanne, inspecteur général des ponts et chaussées, inspecteur général des travaux publics de l'Indochine, étant décédé le 28 décembre 1931, son emploi est actuellement vacant et il y a lieu de pourvoir sans délai à la nomination d'un nouveau titulaire.

M. Gassier (Maurice), inspecteur en chef des ponts et chaussées, peut remplir les conditions exigées par le décret du 9 février 1916 pour être nommé inspecteur général des travaux publics de l'Indochine, et j'estime, avec le gouverneur général de l'Indochine, qu'il est particulièrement désigné pour remplir ces fonctions.

J'ai, en conséquence, l'honneur, monsieur le Président, de soumettre à votre signature un projet de décret sanctionnant cette nomination.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des colonies
PAUL REYNAUD

Le Président de la République française

Vu le sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Vu les décrets du 20 octobre 1911 portant fixation des pouvoirs du gouverneur général de l'Indochine et organisation financière et administrative de l'Indochine ;

Vu le décret du 9 février 1926 relatif au personnel des travaux publics de l'Indochine, et notamment son article 6 relatif aux conditions de nomination de l'inspecteur général des travaux publics de l'Indochine ;

Sur le rapport du ministre des colonies,

Décète :

Art. 1^{er}. — M. Gassier (Maurice), en chef des ponts et chaussées, est nommé inspecteur général des travaux publics de l'Indochine.

Art. 2. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret; qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère des colonies.

Fait à Paris, le 16 février 1932,

PAUL DOUMER

Par le Président de la République :

Le ministre des colonies

PAUL REYNAUD

[remplacé le 20 février par Louis de Chappedelaine]

Le nouvel inspecteur général des T. P. de l'Indochine

(*L'Avenir du Tonkin*, 25 février 1932)

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 6 mars 1932)

L'*Officiel* de France vient de nous annoncer ces jours derniers que M. Gassier était nommé inspecteur général des Travaux publics d'Indochine.

M. Gassier est originaire de Barcelonnette (Basse-Alpes). C'est le fils [le *neveu*] de l'ancien sénateur du département. À sa sortie de Polytechnique, il fut nommé ingénieur des Ponts et chaussées où il fit une carrière rapide et brillante.

Il y a quelques années, M. Gassier avait demandé sa mise en disponibilité pour travailler aux grands travaux du port de Marseille¹.

Le nouvel inspecteur général des Travaux publics de l'Indochine est né le 9 janvier 1880.

Nommé élève ingénieur, le 1^{er} octobre 1901 ; ingénieur en chef de 2^e classe le 1^{er} septembre 1919, il se fit mettre en disponibilité.

UNE ENTREVUE AVEC M. GASSIER, INSPECTEUR-GÉNÉRAL DES TRAVAUX PUBLICS (*L'Avenir du Tonkin*, 22 mars 1932)

Paris. — (De notre correspondant particulier) (par avion). M. Gassier, le nouvel inspecteur général des Travaux publics d'Indochine, doit s'embarquer à Marseille en même temps que M. Outrey, le 11 mars. Nous avons naturellement le désir de le rencontrer avant son départ.

Nous devons reconnaître que, malgré ses multiples occupations, M. Gassier n'a fait aucune difficulté pour nous recevoir. Il nous a même déclaré qu'il connaissait l'*Opinion* de réputation.

Après ce préambule sympathique, nous étions plus à l'aise pour lui poser quelques questions indiscrettes.

N'attendez pas que nous vous exposions en détail le programme de M. Gassier. — Non. — Le nouvel inspecteur des Travaux publics connaît les difficultés de sa tâche et il s'est tenu sur une sage réserve dans ses réponses. Mais, malgré cette prudence, nous avons la sensation que la Colonie ne sera pas déçue dans ses espérances. M. Gassier se défend de vouloir faire naître de vains espoirs. Il sait que la crise n'est pas terminée, encore, qu'elle semble vouloir évoluer.

Mais il connaît les responsabilités de sa charge et il sait « qu'il est inutile de promettre si l'on ne peut tenir. » Il ne s'agit pas, dans son cas, d'un programme électoral. Il s'agit, au contraire, d'une œuvre délicate, peut être de plus longue haleine

¹ Traduire : Grands Travaux de Marseille.

qu'on ne croit, mais qui exige énormément de prudence pour être menée à bonne fin. Il faut, selon lui, faire harmoniser les vœux des intéressés avec les possibilités et là gît la difficulté, car il n'est pas aisé de contenter chacun dans toute la mesure souhaitée.

En tous cas, les Indochinois peuvent se dire que leurs intérêts sont en bonnes mains, si nous en jugeons par le *curriculum vitae* de l'intéressé. Né en 1880, il est issu d'une vieille famille de banquiers puisque l'arrière-grand-père de M. Gassier était déjà banquier à Barcelonnette. Cette ville fut, d'ailleurs, le berceau de nombreux émigrés qui se dirigèrent vers le Mexique où ils fondèrent de nombreuses industries. On compte parmi celles-ci deux des plus importantes fabriques de textiles du pays.

« Ceci vous montre, dit en souriant M. Gassier, que les habitants de Barcelonnette ont toujours les yeux fixés sur le monde extérieur et portent leur attention sur toutes les questions qui intéressent les pays d'outremer. C'est peut-être pas atavisme que je me suis passionné pour les grands problèmes coloniaux et que j'ai éprouvé une des plus grandes joies de ma vie en apprenant la nouvelle de ma désignation en Indochine ».

À la vérité, le choix du Gouvernement n'a pas été fait à la légère. Sorti de l'École polytechnique, puis de l'École des Ponts et Chaussées, M. Gassier s'est occupé pendant six ans de travaux publics à Marseille [1908-1914], la grande porte qui s'ouvre sur l'Orient et l'Extrême-Orient. Dans la suite, pour des raisons de famille, il fut amené à consacrer une grande partie de son activité à de multiples affaires d'un caractère commercial ou industriel dans la métropole et aux colonies. Ce sont ses amis qui ont créé la première filature de Kayes².

Cette expérience, cet acquit, cette préparation aux affaires publiques n'ont certainement pas été étrangères à la nomination de M. Gassier. Au moment où la crise se fait encore sentir si durement, il n'est pas inutile que le fonctionnaire chargé du contrôle de tous les grands travaux ait une connaissance approfondie des affaires privées car la fréquentation des chefs d'industrie permet seule de considérer les faits avec une grande largeur de vues.

Mais le programme de M. Gassier direz-vous ?

— Je prendrai naturellement les directives du Gouvernement, nous dit le nouveau fonctionnaire. J'écouterai ensuite les représentants de tous les intérêts en cause « de façon à mûrir les décisions qu'il me faudra peut-être proposer en raison de la crise. »

Le programme de travaux élaboré a été entrepris par des hommes de très grande valeur : « mais il faut savoir parfois évoluer lorsque les circonstances le commandent. Je compte examiner tous les travaux à exécuter avec des yeux neufs, et, je puis vous en donner l'assurance, sans le moindre préjugé. »

— Vous attacherez-vous à modifier le contrat type en vigueur, lui demandons-nous ?

— J'ai été saisi de la question, comme de bien d'autres. Je vais étudier tous mes dossiers. Je les emporte avec moi et ne me prononcerai qu'après un long travail. Pour l'instant, il ne me reste qu'à me mettre à l'ouvrage. Je parlerai ensuite. J'ajoute que j'ai les mains libres, car j'ai rompu avec le passé pour me consacrer à ma nouvelle tâche. Tout ce que je demande, c'est qu'on me fasse confiance. »

Bref, l'impression qui se dégage de notre entretien avec M. Gassier c'est que le nouvel inspecteur général des Travaux publics d'Indochine est un homme sincère et très averti des grands problèmes de mise en valeur d'un pays, des méthodes à appliquer pour assurer une exploitation pratique et économique des grands organismes d'intérêt général, en y apportant un esprit de réalisation assoupli par sa connaissance des choses de la finance et de l'industrie. Il se rend en Indochine avec le désir de bien faire, mais il tient à son indépendance et ne veut se prononcer que sur place après une enquête approfondie. Cette méthode est la bonne.

Nous avons la certitude que l'Indochine trouvera en lui un auxiliaire qui s'efforcera de combler le vide laissé par la disparition du regretté M. Pouyanne.

² Tentative de la Compagnie soudanaise.

Dans sa nouvelle mission, il est bien décidé à encourager ceux qui, de bonne foi, voudront consacrer leur énergie, leur intelligence et leurs capitaux à l'essor de la colonie d'Indochine.

Georges Favier.

(De l'Opinion)

LÉGION D'HONNEUR
Promotion du ministère des Colonies
(Les Annales coloniales, 25 octobre 1934)
(Journal officiel de la République française, 26 octobre 1934)

OFFICIERS

Gassier (Maurice), ingénieur en chef des Ponts et chaussées, inspecteur général des T. P. d'Indochine. Chevalier du 17 janvier 1919. Majoration de 2 ans 3 mois 6 jours pour services civils hors d'Europe.

Au « Journal Officiel »
(L'Avenir du Tonkin, 1^{er} août 1935)

Paris, 31 juillet — Le « Journal officiel de la République française » publie :

.....
Un troisième décret de la même date par lequel M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics en Indochine est placé en position de mission en France pour une durée maximum de six mois à compter du jour de son débarquement, afin de prêter son concours pour la règlement définitif du litige existant entre l'Indochine et la Compagnie des Chemin de fer du Yunnan.

CONSEIL DE RECHERCHES SCIENTIFIQUES DE L'INDOCHINE
(L'Avenir du Tonkin, 9 mai 1936)

Par un arrêté en date du 8 mai 1936, le gouverneur général de l'Indochine a nommé MM. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, et Brachet, professeur de l'Enseignement supérieur, membres du Conseil de recherches Scientifiques de l'Indochine pour 1936, en remplacement de MM. Lefèvre et Magalon.

Le départ en congé de MM. Bary et Gassier
(L'Avenir du Tonkin, 26 avril 1939)

Hanoï, 25 avril (Arip). — À l'occasion du départ en congé de M. le résident supérieur Bary, inspecteur général du Travail et de la Prévoyance Sociale, et de M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, M. le gouverneur général et madame Brévié ont offert le 24 avril un déjeuner auquel avaient été conviés quelques-uns des amis et collaborateurs des partants.

.....

Le gouverneur général et madame Catroux
en visite au Laos sur le chemin du retour
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1940)

.....
Le général d'armée Catroux a pris le train spécial à Somcuc, et s'est arrêté quelques heures à Vinh, où étaient venus l'attendre M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, et M. Jeannin, résident de la province.
.....

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE DECOUX,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,
INSPECTE LES DIGUES DU TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1940)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Decoux-agenda_1940-1945.pdf

Hanoï, 9 août (Arip). — Accompagné de M. Rivoal, résident supérieur au Tonkin, et de M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, a effectué dans l'après-midi du 9 août une tournée d'inspection sur les digues du Tonkin.

Le Gouverneur général à Tong
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 août 1940)

Il était accompagné de... M. Gassier, Inspecteur général des Travaux Publics

Gouvernement Général
Les audiences
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 octobre 1940)

Hanoi, 3 octobre (ARIP). — L'Amiral Decoux a reçu le 3 octobre M. Gassier, Inspecteur général des Travaux Publics...

Gouvernement Général
Les audiences
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 octobre 1940)

Conférence

Hanoï, 8 octobre (Arip). — Le vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur général de l'Indochine, a présidé le 8 octobre au Gouvernement général une conférence économique et financière à laquelle, outre le Secrétaire général Pierre Delsalle, assistaient ... M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics...

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 novembre 1940)

Après l'accord nippo-indochinois, du 22 septembre, les autorités des deux parties se sont efforcées de faire développer les relations amicales et de bon voisinage des deux pays.

Il a été organisé un dîner le 31 octobre, au restaurant Asia, rue du Coton. La soirée s'est déroulée de 20 h. à 23 h. 30 dans une atmosphère de parfaite cordialité. Étaient présents : le Colonel Koike, hôte et représentant le général Sumita, Chef de la Mission japonaise ; M. Gassier, Inspecteur Général des Travaux Publics ; le Lieutenant-Colonel Matumura, Directeur du Service des Transports de l'Armée japonaise ; M Longeaux, adjoint l'Inspecteur Général ; les Commandants Yokoyama et Nisio, lieutenant Mathot; le secrétaire Toki, le chancelier Yamasita, l'interprète Hayasi.

Gouvernement général
Les audiences du Gouverneur général
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1940)

Hanoï, 23 Novembre (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 23 novembre, M. Gassier, Inspecteur Général des Travaux Publics.

Départ pour le Sud de Rivoal, nommé goucoch
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 novembre 1940)

Gassier

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
Les audiences du Gouverneur général
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 novembre 1940)

Hanoï, 27 novembre (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 26 novembre, ...
M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics...

M. l'Inspecteur général des Travaux Publics
Gassier en tournée
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1940)

M. l'Inspecteur Général des Travaux Publics Gassier, accompagné de M. l'Ingénieur en chef Bigorgne, a fait une tournée d'inspection des routes à Sonla, Tien-Yèn, Lai-Châu et Diên-Biên-Phu.

D'après le programme d'inspection, M. l'Inspecteur Gassier et M. l'Ingénieur Bigorgne se sont rendus d'abord à Sonla, le 20 décembre, puis à Tien-Yèn et Lai-Châu le 21, ils doivent être aujourd'hui à Diên-Biên-Phu.

Au retour, ils reprendront la route de Tien-Yên — Lai-Chau — Sonla et seront vraisemblablement à Hanoï dans la journée du mardi 24 décembre.

Les audiences du Gouverneur Général
(*L'Écho annamite*, 27 décembre 1940)
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1940)

Hanoï, 27 décembre — L'Amiral Decoux a reçu le 27 Décembre M. Gassier, Inspecteur Général des Travaux Publics

Départ du général Martin
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 janvier 1941)

Gassier

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 mars 1941)

Les audiences
Hanoï, 17 mars. (Arip). — L'Amiral Decoux a reçu le 17 mars ...M. Gassier, Inspecteur général des Travaux Publics...

LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE JEAN DECOUX,
GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE,
DANS LE SUD DU LAOS
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 avril 1941)

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL FÉLICITE LE SERVICE DES T. P.
Stung-Streng, 8 avril 1941. — (Arip). — De Stung-Streng, le Gouverneur Général a adressé à M. Gassier, Inspecteur général des Travaux Publics, le télégramme suivant :
« La tournée d'inspection que je viens d'accompli dans le sud du Laos m'a permis de constater sur place les excellents résultats obtenus, en avance sur les prévisions, par les services auxquels vous donnez votre impulsion. Les travaux de la route coloniale n° 23 sur le parcours Muong-Phine–Saravane m'ont, en particulier, donné une haute idée de l'activité déployée par tout le personnel des Travaux Publics et spécialement par l'ingénieur en Chef de la circonscription de l'Annam et par l'ingénieur principal Martin, auxquels je vous demande de transmettre l'expression de ma satisfaction ».

SA MAJESTE SISAVANG VONG
ROI DE LUANG-PRABANG,
EST L'HÔTE, DEPUIS HIER, DU PALAIS DE L'AVENUE PUGINIER

Sa Majesté Sisavang Vong, roi de de Luang-Prabang, est arrivée à Hanoï, hier jeudi
24 avril par train spécial à 16 heures 42.
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 avril 1941)

Gassier, inspecteur général des Travaux Publics

REPLACÉ PAR BIGORGNE

Personnel colonial.
(*JORF*, 24 octobre 1941)

Par arrêté du secrétaire d'État aux colonies en date du 22 octobre 1941, M. Bigorgne*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, ingénieur en chef hors classe des travaux publics des colonies, a été nommé, pour compter du 1^{er} novembre 1941, inspecteur général des travaux publics de l'Indochine, en remplacement de M. Gassier, inspecteur général des ponts et chaussées, en instance de réintégration dans son cadre d'origine.

RETRAITÉ

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
(*JORF*, 15 juin 1947)

Décret du 14 juin 1947 portant mise à la retraite d'un inspecteur général des ponts et chaussées.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics et des transports,

Décète :

Art. 1^{er}. — M. Gassier, inspecteur général de 2^e classe des ponts et chaussées (cadre des services détachés), à la disposition du ministère de la France d'outre-mer, est réintégré, pour ordre, dans les cadres des services métropolitains et admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite pour ancienneté par application de l'article 8, paragraphe 1^{er}, de la loi du 14 avril 1924 (67 ans d'âge, 38 ans de services).

Ces dispositions prennent effet au 23 juillet 1947.

La cessation des fonctions de l'intéressé est fixée à la même date.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics et des transports est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 14 juin 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre des travaux publics et des transports,

JULES MOCH.

Décédé à Paris XVI^e, le 22 juin 1957
